

### **Edition n° 1 - 2016**

PLATEFORME-REHA.CH est heureux de vous présenter sa première newsletter de l'année 2016 et vous en souhaite bonne lecture! Si vous désirez un complément d'information, nous nous tenons à votre disposition ([info@plateforme-reha.ch](mailto:info@plateforme-reha.ch)).

## **Retour sur le Congrès du 24 septembre 2015 au Musée Olympique**

Le 1er Congrès de PLATEFORME-REHA.CH du 24 septembre 2015 au Musée Olympique à Lausanne a été couronné de succès ! Dans un cadre enchanteur en présence de plus de 130 participants, cette journée a permis de prendre la mesure des nombreux défis auxquels le domaine de la réadaptation stationnaire en Suisse est confronté à l'heure actuelle, notamment en prévision du futur système de financement.

Organisé autour du thème de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), les participants ont pu se faire une idée précise des multiples dimensions de cet outil, qui s'apparente à une véritable « philosophie de prise en charge » des patients. La complexité de son utilisation et son impact sur les processus de fonctionnement des cliniques et hôpitaux ont été largement débattus, tout comme ses limites auxquelles les cliniciens peuvent être exposés.

La journée a également apporté des éléments de réponses à la question de la diversité du domaine de la réadaptation au sein de la Suisse et, surtout, des pistes de solutions pour l'avenir.

Quant aux résultats de l'enquête de satisfaction, ils confirment largement la bonne impression que les participants et intervenants ont exprimé au cours de cette splendide journée !

Toutes les présentations ainsi que des photos sont disponibles [ici](#).



---

## Assemblées générales 2016

Nous avons le plaisir de vous informer des dates de nos assemblées générales de l'année en cours :

**Printemps** : le jeudi 16 juin 2016, de 10h à 12h à l'Hôpital fribourgeois, site de Meyriez-Murten

Une visite de lieu est prévue à l'issue de l'assemblée et nous remercions d'ores et déjà l'HFR de leur aimable accueil !

**Automne** : le jeudi 24 novembre 2016, de 10h à 12h (lieu à déterminer)

---

## Qualité

### Lancement du projet « Itinéraires Patients »

Il est bien connu que la prise en charge des patients et les prestations fournies dans le domaine de la réadaptation stationnaire en Suisse varient considérablement. Or, la LAMal demande que les pratiques soient harmonisées, dans une logique d'économicité, de transparence et de concurrence. C'est la raison pour laquelle un système tarifaire uniforme sera introduit dans ce domaine à l'horizon 2018 (ST Reha).

Force est de constater qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour y arriver et que les conséquences de l'introduction du nouveau système tarifaire risquent d'être plus ou moins importantes d'une région à l'autre, d'un canton à l'autre et d'un hôpital ou d'une clinique à l'autre. Aussi, il est à craindre que déjà l'accès au futur système (c'est-à-dire la possibilité de facturer dans ce nouveau cadre) soit limité, sans même parler du risque d'un sous-financement pour les prestataires, selon les pratiques de prise en charge et selon les besoins des patients.

Pour PLATEFORME-REHA.CH, il est indispensable d'utiliser le temps qui reste afin de fournir à ses membres (et au-delà) des recommandations (« best practices ») leur permettant d'organiser les processus de prise en charge et de mettre à niveau les prestations dispensées. Partant du document de référence national DefReha©, qui est un document théorique, tenant compte des contraintes de ST Reha et du plan de mesure de l'ANQ, l'objectif est d'élaborer un « mode d'emploi » à destination de tous les acteurs du domaine de la réadaptation stationnaire sur cette base.

Il s'agit naturellement d'un projet très ambitieux, mais PLATEFORME-REHA.CH est déterminée et se donne les moyens pour y arriver : après la désignation du Directeur du projet, le Dr Stefan Goetz, et de la Cheffe de projet, Mme Sylvie Roches, la constitution d'un Comité de pilotage à envergure nationale est actuellement en cours. Une récolte d'informations pour connaître les pratiques existantes a été lancée et fourni des premiers résultats intéressants. Toutes les cliniques de réadaptation en Suisse ont reçu une lettre explicative ainsi qu'une invitation à remplir un sondage en ligne (toujours ouvert).

Enfin, une séance « kick-off » sera organisée en septembre 2016, à laquelle nous vous invitons d'ores et déjà. Nous espérons par ailleurs pouvoir s'appuyer sur des partenariats avec d'autres acteurs faitiers du domaine de la réadaptation et ne manquerons pas de vous tenir informés à ce sujet.

En cliquant [ici](#), vous accéderez à un récent article paru dans le magazine « Competence » de H+ à ce sujet.

Réadaptation stationnaire

# PLATEFORME-REHA.CH espère aboutir à un mode d'emploi harmonisé

La réadaptation stationnaire devra disposer en 2018 d'une structure tarifaire unifiée au niveau national. Face à la diversité des pratiques, PLATEFORME-REHA.CH s'est lancée dans un grand projet d'harmonisation baptisé «titulaires patients». – Par Marie-Claire Chermat

Suite à la révision de la LAMal en 2007 et en vertu du système de financement introduit en 2012, la réadaptation stationnaire doit disposer, comme les soins stationnaires aigus, d'une structure tarifaire unifiée au niveau national. Contraire en vigueur est prévue pour 2018, mais l'attente est grande surtout sur un point: représenter les prestations de réadaptation au niveau national nécessite de grands efforts.

**ST Reha a ouvert le voie**  
 Sur mandat de SwissRe SA, l'organisation de projet ST Reha (Système tarifaire Reha) constituée de dirigeants de la Commission des tarifs médicaux (LMA 1746) et de 14,

développe un modèle de structure tarifaire liée à la nature des prestations et basée sur les degrés de gravité.  
 Ce modèle prévoit un système de classification des patients (CIP) (système Classification système) avec quatre domaines de prestations: trois spécialités (neurologique, cardiologique, pneumologique) et un quatrième censé couvrir toutes les autres prestations. Comme prévu, SwissRe SA a repris la gestion du projet le 31 janvier dernier pour compléter et finaliser cette structure tarifaire. Mais plusieurs problèmes doivent encore être résolus pour parvenir à une solution acceptable par la majorité des participants.

**Defibus® une base commune**  
 Dès 2016, on avait constaté qu'il manquait des définitions communes des prestations et des différents types de réadaptation stationnaire en Suisse. Or, pour élaborer une structure tarifaire, il est essentiel de définir les types de prestations sur lesquels elle porte. Ne s'agit-il d'un projet visant à déterminer des formes de réadaptation et à définir les critères d'évaluation et d'indication pour les différents domaines de la réadaptation, l'association Suisse des hôpitaux a été aidée en septembre 2013 le premier document de référence pour toute la branche en Suisse, baptisé Defibus®. Ce document énumère neuf types de réadaptation: gériatrique, médecine interne et oncologique, cardio-vasculaire, musculo-squelettique, neurologique, pédiatrique, pneumologique, psychiatrique, psychosomatique.

Comme la culture et l'histoire de la réadaptation ne sont pas les mêmes dans toutes les régions de Suisse, ces différentes perspectives représentent un sérieux défi pour la mise en place d'un modèle tarifaire national unifié.

**Deux philosophies de la réadaptation**  
 Grosses difficultés philosophiques de la réadaptation ont existé jusqu'à présent. La première s'est développée principalement en Suisse allemande et plus généralement sur le plan international. Elle se focalise sur le rétablissement des performances fonctionnelles, souvent dans un but de réinsertion de la personne dans la vie active. Les



et du domaine musculo-squelettique. Cela fait bien des années que les établissements spécialisés dans ces domaines sont concernés à baser leurs prises en charge sur des normes internationales (ICF/ICD).

**Généralité et réadaptation**  
 La seconde philosophie de la réadaptation s'inscrit davantage dans une logique de spécialité et vise à répondre aux besoins en termes de santé publique. Développée principalement dans les cantons romands sous forme de Comités de traitement et de réadaptation (CTR) dès la fin des années 1980, ce type de réadaptation se veut plus généraliste et tient compte de caractéristiques particulières des patients souvent âgés.  
 L'objectif de la réadaptation consiste essentiellement à permettre au patient le retour à domicile, où les soins à domicile peuvent le relater si nécessaire. Un des objectifs principaux de la seconde philosophie de la réadaptation est d'éviter un placement en EMS, il s'agit donc d'une autre organisation de la chaîne de soins, qui traduit une importante différence culturelle dans l'acceptation ou non d'un placement en EMS, d'un côté ou de l'autre de la Suisse. Cette approche différente explique d'ailleurs le phénomène d'une offre en places d'EMS nettement inférieure en Suisse romande qu'en Suisse allemande.

**Enjeux cliniques et administratifs**  
 La réadaptation gériatrique stationnaire est aujourd'hui reconnue comme type de réadaptation à travers Defibus®. Ce ST Reha, de son côté, ne prévoit pour le moment pas de domaine spécifique pour la réadaptation gériatrique, mais un état de fait en constitue pas la seule opportunité des acteurs concernés. ST Reha exige en effet l'harmonisation des prestations, la maîtrise des processus cliniques, un système d'information performant pour capturer les données requises et pour assurer leur qualité, la haute qualité d'objectifs de réadaptation précis et surtout la première entrée du spécialiste de réadaptation pour tous les patients admis. Bref, pour PLATEFORME-REHA.CH, il s'agit de démontrer que les CTR sont capables d'évaluer pour répondre aux exigences de ST Reha, sans avoir la certitude que le système les récompense correctement à l'avenir.

**PLATEFORME-REHA.CH en marche**  
 Constituée en 2012 en vue de l'élaboration de la nouvelle structure tarifaire, l'associa-

tion PLATEFORME-REHA.CH compte pour le moment 22 institutions membres. Son objectif est de couvrir tous les domaines de la réadaptation stationnaire tels que définis par Defibus® et d'assurer leur financement. Pour déterminer si un CTR gériatrique se qualifie dans la nouvelle structure tarifaire, elle a lancé en 2014 et 2015 une étude baptisée «RehaCheck» avec le soutien de la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW), également partenaire scientifique de ST Reha. Le résultat de l'étude sera prochainement publié et adressé à SwissRe SA.

**Trois étapes**  
 Mais introduire une catégorie supplémentaire dans ST Reha ne suffit pas à faire colluder des tarifs et des pratiques, il faut-il ne soit pas préalablement standardisées. PLATEFORME-REHA.CH s'est donc fixé trois objectifs, explique le président de son comité Marc Haenschel: «Defibus® nous permet depuis 2014 de catégoriser les patients, mais c'est un concept nouveau et il demande une période d'adaptation. Dans un premier temps, il est nécessaire de faire un état des lieux des pratiques existantes dans toute la Suisse, puis de définir les processus standardisés de prise en charge selon les types de réadaptation. En troisième lieu, nous devons nous assurer que les données sont disponibles et sont utilisables pour la mise en œuvre de la nouvelle structure tarifaire pour 2018.»

**Projet ambiteux**  
 PLATEFORME-REHA.CH a donc lancé en septembre 2015 un ambitieux projet baptisé «titulaires patients». La direction en a été confiée au Dr Stefan Ueberschär, médecin-chef du service de réadaptation de l'hôpital neurologique, spécialisé à la fois en médecine physique et réadaptation et en gériatrie, actif qui plus est dans un hôpital bilingue. Pour la partie opérationnelle, Lydie Rocher, fonctionnaire comme cheffe de projet à l'ASL, dirige deux ans. Un comité de pilotage est en cours de constitution.

**Standard national**  
 La première étape a été lancée en septembre 2015 avec l'envoi d'un sondage aux quelque 80 établissements de réadaptation de Suisse. Les premiers retours illustrent la difficulté de l'exercice: «nombre d'établissements sont loin en terme de catégoriser leur travail dans des types de réadaptation, et d'indiquer les stations et les ressources

## Die Rehabilitation muss sich einigen

Die SwissRe AG will auf Anfang 2018 für die stationäre Rehabilitation eine einheitliche nationale Tarifstruktur einführen. Mit einem Mandat der SwissRe AG, hat ST Reha, bestehend aus Vertretern der Medizinischen Kommission UVG und dem Gesundheitsrat (G), die Tarifstruktur ST Reha entwickelt, die ein patientenklassifizierungssystem mit vier Leistungs-bereichen umfasst: (Neurologisch, kardiologisch, pneumologisch) und ein vierter, der alle anderen Leistungen abdeckt. Im Fall eingetragener Defibus® ein Referenzdokument erstellt, das insgesamt einen Reha-Check enthält. PLATEFORME-REHA.CH soll derzeit 22 Mitgliedsinstitutionen, die sich vor allem dafür einsetzen, dass die gesamte Schweizer Gesundheitsinfrastruktur entsprechend ihrer Bedeutung auch berücksichtigt und abgedeckt wird. Der Verein will eine Art Anleitung zum referenzdokument Defibus® schaffen, bei dem es sich um vier Stichwörter handelt: ein einflussreiches Konzept, handelt, in der ein landesweite Umfrage lanciert, um eine Bestandsaufnahme der bestehenden Praktiken zu machen. Damit soll die Verein einflussreiches Standardprozess-definieren und basierend darauf eine Art einheitliche Vorgehensweise für alle Reha-Bereiche etablieren.

y mit einem, managere Lydie Rocher, qui accueille avec intérêt les réponses, susceptibles de lui parvenir encore un temps.

**Élaborer des standards patients**  
 Dans un second temps, le projet vise à élaborer des standards-types de patients, soit des processus de prise en charge conformes à la Classification internationale de fonctionnement, du handicap et de la santé adoptée par l'OMS (ICF) (à bref terme Marie Haenschel nous explique parvient à citer une sorte de mode d'emploi pour Defibus®, qui reste pour le moment un concept théorique.)

# Tarification

## Historique

La LAMal prévoit le recours à des forfaits en fonction de la nature et de l'intensité des prestations dispensées en milieu hospitalier. Ils doivent être établis sur la base d'une structure uniforme au niveau suisse (art. 49 LAMal).

# ST Reha

Or, les séjours en réadaptation somatique stationnaire sont actuellement financés différemment en fonction du canton dans lequel ces prestations sont dispensées. La volonté politique existe d'en uniformiser la tarification au niveau suisse, mais ce n'est qu'en 2012 que les travaux nécessaires ont démarré à l'échelle nationale pour ce faire : il s'agit du projet ST REHA.

Jusqu'au 31 décembre 2015, la direction de projet de ST REHA était aux mains d'H+, la faîtière nationale des hôpitaux. Depuis le 1er janvier 2016, c'est SwissDRG SA qui a repris ce rôle.

### **Version 0.3 de ST REHA**

La structure tarifaire prévue prévoit le classement selon 4 domaines de réadaptation : neurologique, cardiovasculaire, pulmonaire et « autre » (anciennement musculo-squelettique). Ce projet a pour but de déterminer quelles informations ont la meilleure capacité prédictive des coûts d'un séjour. Pour ce faire, les institutions « pilotes » communiquent les caractéristiques principales de leurs patients. Il s'agit de scores issus d'outils d'assessments relevés dans le cadre de ces 4 catégories, de même que leurs coûts par cas.

Les données 2014 issues de 18 cliniques ont été compilées par la ZHAW (Haute école zurichoise de sciences appliquées), cheville ouvrière du projet. Sur 83'185 semaines/patients reçues pour 19'300 patients, le 70% environ a pu être retenu dans le cadre de l'étude (57'000 semaines/patients pour 13'237 patients). Cela représenterait environ 30% des cas de réadaptation somatique stationnaire en Suisse. Après plusieurs traitements statistiques (régressions linéaires et établissements de groupes de tarifs par catégorie), la v0.3 du système de classification des patients (PCS) a été construite. Si l'échantillon 2014 est plus grand que celui de 2013, il n'y avait pas assez de données pour les catégories de réadaptation cardiovasculaire et pulmonaire. Seuls deux PCS ont été constitués sur les quatre prévus, pour les catégories de réadaptation neurologique et « autre ». Deux groupeurs sont disponibles pour ces catégories. Ils sont disponibles au moyen des liens suivants :

[https://streha.shinyapps.io/PCS\\_Neuro\\_v03](https://streha.shinyapps.io/PCS_Neuro_v03)

[https://streha.shinyapps.io/PCS\\_Andere\\_v03](https://streha.shinyapps.io/PCS_Andere_v03)

De l'avis de la direction de projet, les résultats obtenus par cette ébauche de structure tarifaire sont jugés probants, même si l'approche comporte plusieurs limites. Moyennant que les données d'un plus grand nombre d'établissements soient fournies, le système pourra être amélioré. plateforme-reha.ch soutient cette approche et recommande à chaque institution de fournir ses données 2015. Ce n'est qu'à cette condition que des règles de tarifications concluantes pourront être mises en œuvre dans les temps (avant 2018). A défaut, le Conseil d'Administration de SwissDRG devra décider s'il diffère l'entrée en vigueur du nouveau système, ou s'il l'abandonne complètement.

## **Résultats de l'étude MT RehaGer**

L'étude MT RehaGer est désormais terminée et le rapport final est en train d'être diffusé auprès des différents acteurs et instances politiques intéressés.

PLATEFORME-REHA.CH se voit confirmée dans son appréciation initiale, craignant une prise en compte insuffisante des coûts inhérents à la réadaptation gériatrique dans l'actuel projet tarifaire ST Reha. Voici la conclusion finale du rapport de la ZHAW (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, mandataire du projet) :

« En conclusion, il est à relever que le PCS Gériatrie permet une bien meilleure différenciation des patients et que les intensités de gravité du PCS « Autre » attribuées aux patients gériatriques ont seulement un faible lien avec les coûts réels observés. Dans ce contexte, un PCS propre au domaine de la réadaptation gériatrique peut être pris en considération. Le PCS développé dans cette étude pour la réadaptation gériatrique est statistiquement valide, il différencie les patients suffisamment précisément entre les différents groupes de coûts et il est applicable dans la pratique. »

Or, le chemin vers la reconnaissance de la nécessité d'intégrer un « PCS gériatrique » dans ST Reha est encore long et rien ne nous permet aujourd'hui de garantir que cet objectif sera atteint. La demande a d'ores et déjà été adressée à SwissDRG SA et nous sommes confiants d'y arriver, en comptant sur le soutien de différentes parties intéressées (FMH, Cantons, organisations faitières etc.)

[Lien vers le résumé du rapport de la ZHAW](#)

[Lien vers le rapport intégral \(seulement pour les membres\)](#)



---

## Planification

### Inventaire des planifications cantonales

PLATEFORME-REHA.CH a mis à jour la liste avec toutes les informations disponibles à ce sujet en Suisse. Vous y trouverez Canton par Canton des informations sur les mandats de prestations et, dans la plupart des cas, les documents de référence officiels.

Nous remercions les services concernés des Cantons de leur précieuse collaboration.

[Lien vers l'inventaire](#)

---

## Formation & Recherche

**Partenariat avec Espace Compétences  
et collaboration avec l'ANQ**

La remise du projet ST Reha à SwissDRG SA en fin 2015 a été l'occasion de rappeler à tous les acteurs une fois de plus l'importance cruciale de la qualité des données saisies et transmises par chaque institution dans le cadre de ST Reha. En effet, seule une qualité irréprochable des données pourra garantir l'efficacité, la viabilité et la crédibilité du futur système tarifaire !

PLATEFORME-REHA.CH n'a pas attendu fin 2015 pour chercher des solutions permettant d'assurer la qualité des données saisies : dès novembre 2014, une commission de formation a été créée en partenariat avec le centre de formation de H+, Espace Compétences. Cette commission a rapidement mis sur pied un programme de formation ciblé sur les besoins spécifiques du domaine de la réadaptation, dans le but de développer les compétences nécessaires pour répondre aux nouveaux défis que représente le futur modèle tarifaire.

A ce jour, 321 professionnels ont suivi les différents cours proposés. Au vu du succès rencontré, la commission a décidé de reconduire le programme pour 2016, tout en le peaufinant (cf. ci-dessous ; offres en ligne => [www.plateforme-reha.ch/formation](http://www.plateforme-reha.ch/formation)).

Dans la foulée, l'ANQ a approché PLATEFORME-REHA.CH afin de construire un programme de formation unique pour l'ensemble de la Suisse. La gestion de ce futur programme « certifié ANQ » sera confiée aux deux centres de formation de H+ (H+-Bildung pour la Suisse alémanique et Espace-Compétences pour la Romandie). Voici les premiers fruits de cette collaboration: [Lien vers l'information ANQ](#).

C'est naturellement une belle reconnaissance pour PLATEFORME-REHA.CH et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite.

## **Formation d'auditeur/coach pour la MIF - appel aux candidatures !**

Après plusieurs volées de formations dispensées à l'utilisation de la MIF depuis fin 2014, force est de constater que le niveau de maîtrise de cette échelle d'évaluation clinique reste très inégal et laisse globalement à désirer. Or, le bon emploi de cet outil constituera une condition sine qua non pour être financé correctement dans le cadre de ST Reha. C'est pourquoi la commission de formation souhaite constituer un « pool de spécialistes MIF », capables d'auditer le niveau de maîtrise de l'outil et de coacher les équipes le cas échéant, afin de pouvoir garantir aux hôpitaux et cliniques une utilisation optimale de la MIF à l'interne.

**Aussi, toute personne étant particulièrement à l'aise avec la MIF et intéressée est priée de contacter Espace Compétence d'ici l'été 2016 : [cedric.delapraz@espace-competences.ch](mailto:cedric.delapraz@espace-competences.ch) ou au 021.799.92.44.**

Mai 2016

**PLATEFORME-REHA.CH**

Ch. des Colombaires 31, CH-1096 Cully, 021 799 08 33 - [info@plateforme-reha.ch](mailto:info@plateforme-reha.ch)

